

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. Ouellet: Il a prouvé hors de tout doute qu'il n'avait pas de conscience sociale envers les plus démunis, envers les plus défavorisés de notre société.

Et j'en prends à témoin une réponse que donnait hier la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} MacDonald) au chef de l'Opposition. Le chef de l'Opposition s'est levé à la Chambre pour demander au ministre de faire les accommodements voulus à son programme d'emploi pour permettre à un organisme qui distribue de la nourriture aux plus pauvres et aux plus démunis de la ville de Vancouver de continuer à recevoir de l'aide de son ministère, un programme qui crée de l'emploi pour un certain nombre de personnes de Vancouver, mais surtout un programme qui est utile à l'occasion d'une période économique particulièrement difficile pour des centaines, voire des milliers de pauvres Canadiens. Quelle a été la réponse du ministre?

La ministre a tout simplement dit non, que les pauvres personnes de Vancouver qui au moins pouvaient se faire nourrir par cet organisme se trouvent de l'emploi ou de la nourriture ailleurs, le gouvernement canadien n'a pas d'argent pour aider ces gens. C'est là, à mon avis, une réaction de cœur de pierre, et je ne suis pas surpris de la réponse de la ministre parce qu'il y a déjà quelques semaines je suis intervenu auprès de son ministère pour qu'il réinstitue un programme d'aide qui existait dans ma circonscription de Papineau en faveur de personnes âgées et de familles les plus démunies. Il s'agissait, dans le cadre des programmes de création d'emplois, de créer un certain nombre d'emplois pour permettre à des gens d'aller à domicile une fois par semaine apporter un repas chaud à des personnes âgées qui vivent seules dans des appartements de Montréal, ou, à l'occasion de l'été, de permettre à des jeunes de se trouver un emploi pour aller faire des ménages à domicile chez ces gens les plus démunis souvent très âgés qui n'ont pas la santé, qui n'ont pas la capacité nécessaire pour nettoyer convenablement leur appartement. Or ces programmes de service à domicile pour les plus âgés et les plus démunis de notre société existaient depuis un bon nombre d'années, créaient une certaine d'emplois dans la région montréalaise à des gens qui autrement n'auraient pas eu d'emploi et surtout rendaient un service social très important à cette catégorie de gens de la société la plus démunie. Or encore une fois le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a refusé de continuer ce programme, a dit non aux plus démunis de notre société.

Monsieur le Président, quand on compare cela aux largesses absolument effroyables du gouvernement conservateur à l'endroit des multinationales du pétrole, à l'endroit de ces grandes compagnies qui ont profité d'une information ou d'une interprétation de la loi sur l'impôt pour éviter de payer des milliards de dollars, ce n'est pas quelques centaines ou quelques milliers de dollars mais on parle de milliards de dollars qui ont été consentis à ces grandes multinationales et à ces grandes familles riches canadiennes, je ne peux pas concevoir que le gouvernement conservateur continue à dire non à tous ceux qui sont faibles, qui sont défavorisés, qui sont démunis dans notre société.

Voilà une carence majeure dans l'interprétation, dans la philosophie de base que nous devrions retrouver dans un gouvernement. Le gouvernement conservateur n'est là que pour aider ses amis, n'est là que pour aider les plus forts, les plus

riches de notre société et il n'a que faire des autres. On le constate constamment: cette semaine, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Côté) a déposé un projet de loi concernant la concurrence qui est une abdication totale de ses responsabilités en faveur des plus grandes compagnies canadiennes et au détriment des consommateurs canadiens, et on me dit que très bientôt, d'après les journaux, d'après les spéculations, il déposera en Chambre, d'ici peu, un projet de loi qui va favoriser les compagnies pharmaceutiques, multinationales, au détriment des consommateurs canadiens, au détriment des personnes âgées qui ont à s'acheter des médicaments.

Où est la décence, où est la simple élémentaire notion de bonne administration? Nous ne voulons pas préjuger de ce projet de loi, mais il est certain que si le ministre n'a pas obtenu des compagnies multinationales pharmaceutiques des garanties d'emploi, d'investissement et de contrôle des prix, nous ne pourrions pas l'appuyer et le supporter dans ce projet de loi qui ira à l'encontre et contre les intérêts des consommateurs canadiens.

Ce que je trouve le plus malheureux dans ce projet de loi c'est que la stratégie économique du gouvernement ne marche pas. Ce projet de loi en est la preuve la plus exemplaire. En effet, le gouvernement voulait regagner la confiance des milieux financiers, aussi bien des milieux financiers canadiens que des milieux financiers internationaux. Et une façon de vérifier dans quelle mesure les milieux financiers internationaux ont confiance dans le gouvernement, c'est de voir la valeur de notre dollar et de vérifier également si les taux d'intérêt au Canada se maintiennent ou baissent. Or, la première réaction des milieux financiers internationaux n'a pas été positive, il faut le reconnaître. Pour remonter, le dollar a dû recevoir une pulsion absolument incroyable, une intervention massive de la Banque du Canada. Et, n'eût été de cette intervention massive, représentant des dépenses supplémentaires pour le gouvernement, notre dollar aurait chuté sous la barre des 70c., ce qui, à mon avis, est un fait qui ne s'est jamais produit dans le passé, dans toute l'histoire du Canada. Il a même d'ailleurs, à un moment donné, chuté jusqu'à 69c., ce qui était un record accablant pour ce gouvernement conservateur qui se dit le plus apte à administrer les questions économiques au Canada.

Or, ce que nous constatons—les conservateurs font des gorges chaudes sur le fait que les taux d'intérêt ont baissé récemment au Canada—ce que nous constatons, dis-je, c'est que les taux d'intérêt sur les marchés internationaux sont encore beaucoup plus bas qu'au Canada. Nous n'avons qu'à regarder ce qui s'est passé récemment en Allemagne et ce qui se passe aux États-Unis pour constater que les taux d'intérêt au Canada sont encore beaucoup trop élevés et qu'ils ont pour nature de démontrer le peu de crédibilité que le ministre des Finances (M. Wilson) a sur les marchés internationaux. Les taux d'intérêt réels au Canada sont à des niveaux excessifs, alors qu'ils n'ont jamais été au-dessus de 4 p. 100 entre 1960 et 1979, ils fluctuent aujourd'hui autour de 8 p. 100 lorsqu'on parle des taux réels, c'est-à-dire les taux d'intérêt moins l'inflation.

Et que cette comparaison est très embarrassante pour le gouvernement lorsqu'on la compare avec les États-Unis. On le sait, pour les États-Unis, ce taux est nettement inférieur puisque leurs taux d'intérêt sont de 3, 4 et même 5 points inférieurs